

I Commune de MERVILLE
6 Mai 2019

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE



Florence FREMONT
Urbaniste conseillère

**Marie-Hélène de
LAVAISSIÈRE**
Architecte conseillère

CAUE de la Haute-Garonne
1, rue Matabiau
31000 Toulouse
05 62 73 73 62

LE CAUE

QUI? QUOI?

Les CAUE ont été créés par la **loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.**

Ce sont des **associations départementales**, qui couvrent 92 départements.

Ils sont chargés de promouvoir

**la qualité architecturale,
urbaine et paysagère**

avec des missions de service public.

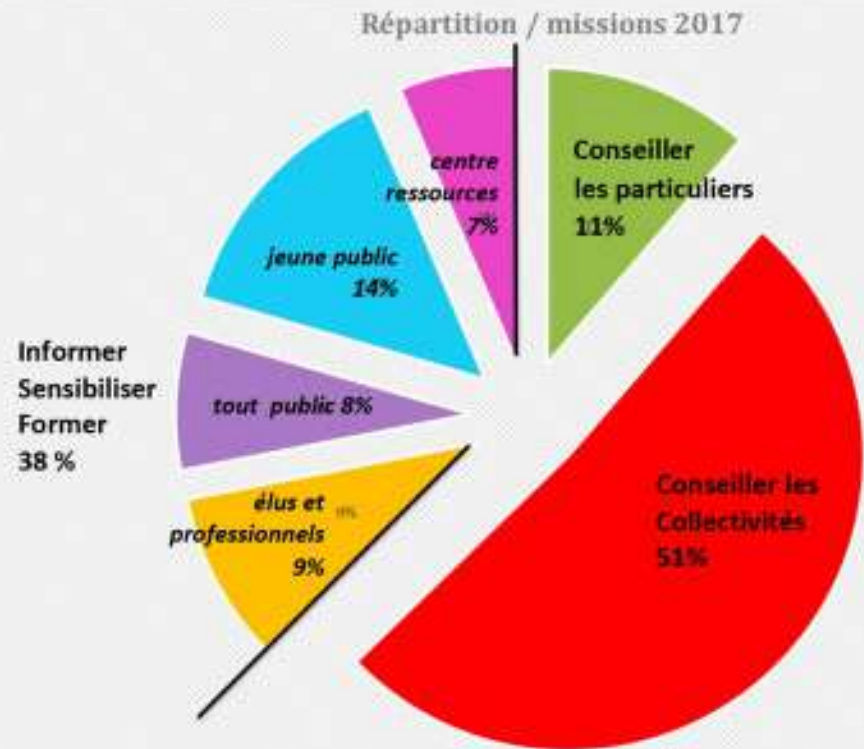
Ils sont mis à disposition des **collectivités.**

Synthétiquement

- > Il assure des **missions de service public avec des interventions gratuites** de conseils et d'accompagnements
- > Il propose des **compétences pluridisciplinaires**
- > Il est financé par une partie de la **taxe d'aménagement** votée et collectée par le Conseil Départemental.
- > Il est géré par un **conseil d'administration** fixé par décret.

LE CAUE

SES MISSIONS



LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

LA SENSIBILISATION / FORMATION
élus et acteurs professionnels
grand public

LA SENSIBILISATION DES JEUNES

LE CENTRE DE RESSOURCES /
COMMUNICATION

LE GROUPE SCOLAIRE BRASSENS

ETAT DES LIEUX

- Un groupe scolaire unique de 25 classes.
(9 maternelles + 17 élémentaires)
- 2 services de restauration
- Un accueil en ALAE et ALSH sur le site

Des bâtiments d'architecture et d'époque différente:

- Une école maternelle typique des années 1980
difficile à étendre
- Un réfectoire et une extension des années 2000
- Des bâtiments modulaires livrés en 2017
- De nombreux préfabriqués



LA DEMANDE

12 CLASSES MATERNELLES ET 22 CLASSES ÉLÉMENTAIRES RÉPARTIES EN 2 GROUPES SCOLAIRES

Une augmentation des effectifs attendue

Un site pressenti avec des acquisitions foncières

Prospective selon urbanisme et affaires scolaires

21/09/2018	Maternelle			Élémentaire			Total	
	effectif	classes	ratio	effectif	classes	ratio	effectif	classes
2018	276	9	31	426	17	25	702	26
2019	285	9	32	441	17	26	726	26
2020	284	9	32	449	17	26	733	26
2030	367	12	31	581	22	26	948	34

vigilance car moins 3 élèves du seuil de la 10ème classe



Zone dédiée aux équipements publics sportifs et scolaires
 Emplacement pressenti pour le nouveau groupe scolaire
 Zone déjà ouverte à l'urbanisation

L'HYPOTHÈSE DE TRAVAIL

12 CLASSES MATERNELLES ET 22 CLASSES ÉLÉMENTAIRES RÉPARTIES EN 2 GROUPES SCOLAIRES

Définir la juste capacité d'accueil du site signifie pour le CAUE :

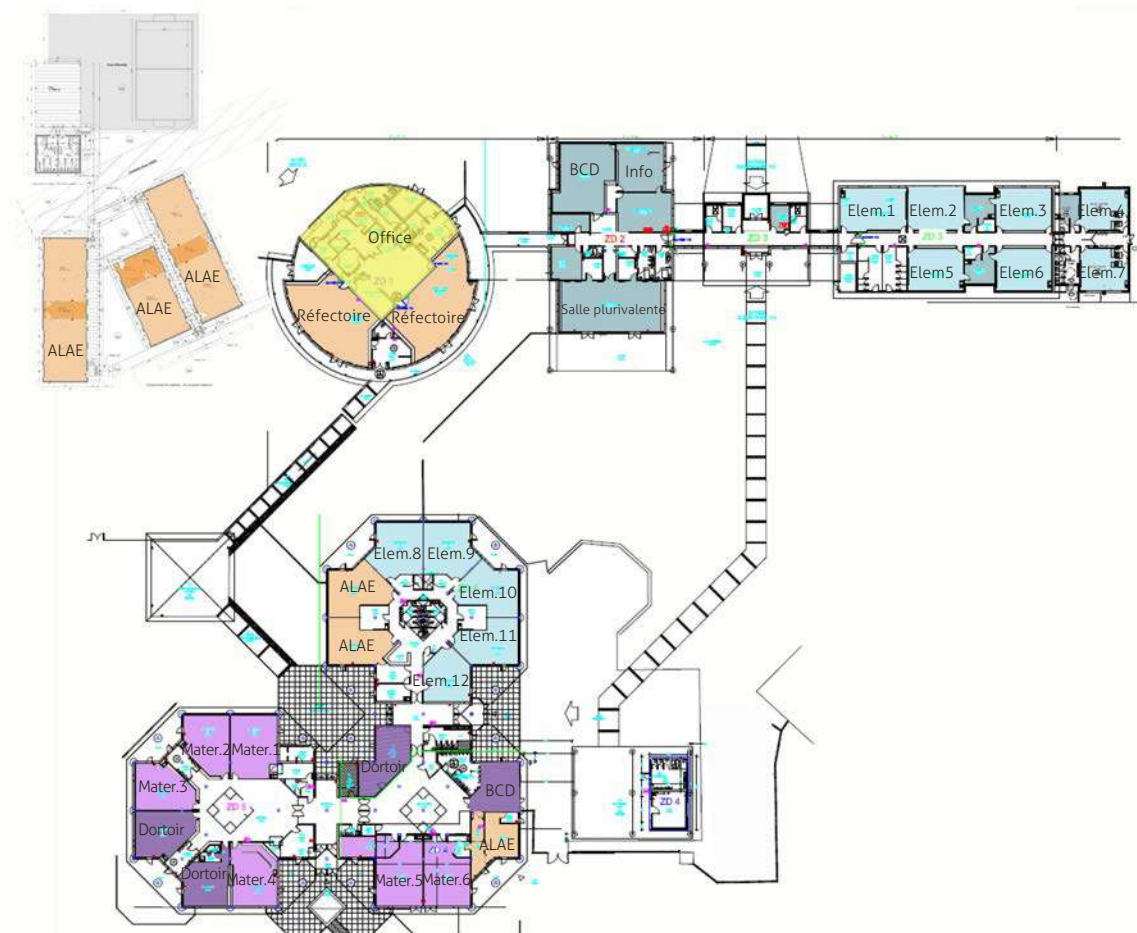
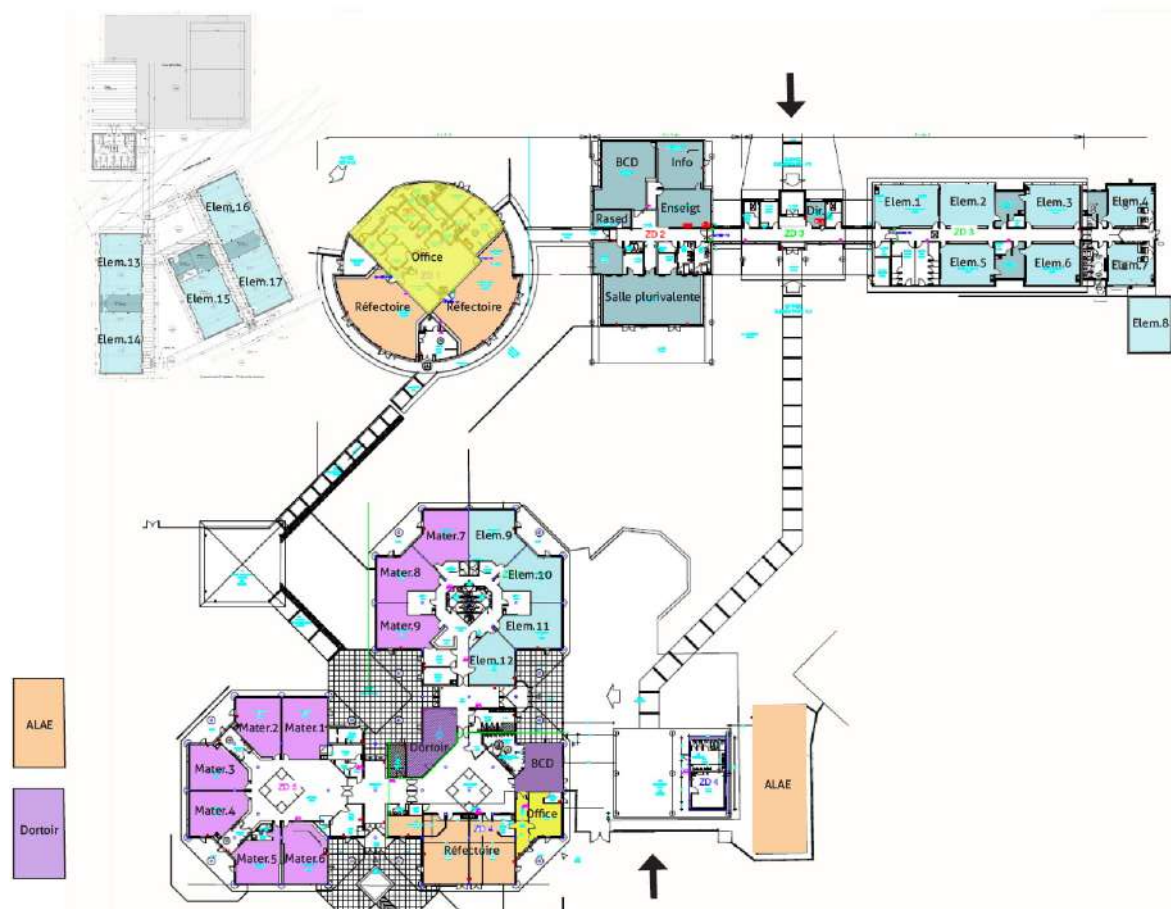
- se rapprocher d'une capacité totale de 17 classes (élémentaire actuelle) afin de pouvoir revenir à une seule restauration scolaire sur le site,
- utiliser pleinement les bâtiments en dur pour les classes,
- supprimer un maximum de préfabriqués et clarifier l'organisation du site,,
- offrir des locaux dédiés à l'ALAE/ALSH,

Il est envisagé le scénario suivant:

	Groupe scolaire BRASSENS	Groupe scolaire LARTIGUES		TOTAL Pour la commune
		Tranche 1	Tranche 2	
Elémentaires	12 classes	6 classes	4 classes	22 classes
Maternelles	6 classes	4 classes	2 classes	12 classes
TOTAL	18 classes	10 classes	6 classes	34 classes

GRUPE SCOLAIRE BRASSENS

RESTRUCTURATION À 18 CLASSES



CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

LE PRÉ-PROGRAMME

Nature des locaux	Surfaces			Remarques
	1ère tranche	2ème tranche	TOTAL 16 cl.	
Ecole Elémentaire	818 m2 6 classes	313 m2 4 classes	1 131m2	
Ecole Maternelle	613 m2 4 classes	175 m2 2 classes	788 m2	
Service Restauration	320 m2 10 classes	100 m2 6 classes	420 m2	
ALAE	338 m2		338 m2	
Locaux techniques	50 m2		50 m2	Chaufferie, réseau de chaleur...
Total surfaces utiles	2 139 m2	588 m2	2 727 m2	
Surfaces Préaux	440 m2			260 m2 pour 10 classes d'élémentaire + 180 m2 pour 6 classes de maternelle
Surfaces cours	2 000 m2			1 100 m2 pour 10 classes + 900 m2 pour 6 classes de maternelle
Terrain d'assiette	10 000 m2			Réserver environ 6 000 m ² pour 10 classes d'élémentaire + 4 000 m ² pour 6 classes de maternelle

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

LE PRÉ-PROGRAMME

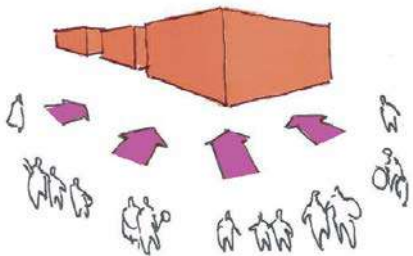
Ce projet implique la construction de surfaces importantes.

En maternelle et en élémentaire, les locaux adultes ainsi que les salles plurivalente, de motricité, et la BCD sont construits dès la première tranche, et sont dimensionnés pour le groupe scolaire de 16 classes à terme.

Les extensions ne concernent que les locaux des élèves: salles de classes, dortoirs, sanitaires.

Fonctionnement:

- Faut-il prévoir une BCD en maternelle?
- Les ateliers en élémentaire doivent-ils être intégrés aux surfaces des classes ou prévoit-on un atelier entre deux classes?
- Faut-il une salle informatique?



Mutualisation possible de locaux pour les associations : salle de motricité?

Dans la proposition l'ALAE est construit en totalité en première tranche.

Les surfaces de préaux également.

Pour la restauration scolaire, il est projeté une extension des surfaces de réfectoire.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

LE SITE : LARTIGUE



Site
projeté
pour le
nouveau
groupe
scolaire

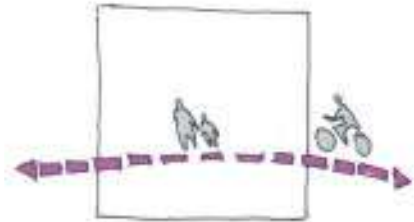


Vues depuis le chemin de Lartigue.

19 053 m² situés le long du chemin de Lartigue au sud du village dans une zone en fort développement.
Le terrain d'assiette pour la construction du groupe scolaire sera d'environ 10 000 m².

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

LES PRINCIPES D'IMPLANTATION



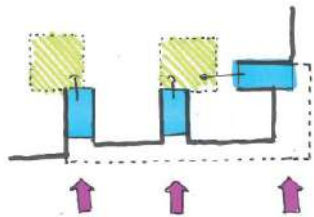
I Le chemin de Lartigue :

- prévoir l'aménagement global du chemin de Lartigue depuis le rond-point, avec création d'une voie pour les vélos et les piétons, avec traitement des accès aux lotissements et à la zone scolaire et sportive...
- principe d'une contre-allée ou d'une dépose-minute parallèle au chemin de Lartigue possible



I Stationnement et parvis :

- Mutualisation des stationnements des salariés (enseignants, ATSEM, personnel de cantine...) et des usagers avec les futurs équipements sportifs.
- Création d'un accès lisible depuis l'espace public, d'une identification de la ou les entrées depuis un parvis piéton traité avec soin.

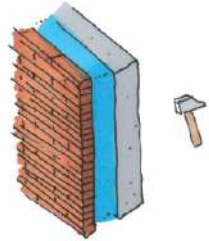


I Le bâtiment :

- Implantation des bâtiments de l'école préférentiellement sud-est /nord-ouest, le long de l'axe de desserte de la parcelle, ainsi qu'éventuellement le long du chemin de Lartigue, pour venir structurer ce nouveau quartier
- Création d'une cour de récréation agréable, végétalisée, protégée des vents dominants et ombragée. La protection côté ouest devrait être facile à assurer.
- Ouverture des salles de classes sur l'extérieur.
- Réflexion en amont sur l'extension ultérieure de l'école (tranche 2).

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

LES PRINCIPES CONSTRUCTIFS



I Chercher à économiser l'espace : limiter l'emprise au sol, prévoir une taille opportune, une capacité d'évolution et/ou de reconversion du bâtiment

I Concevoir un bâtiment bioclimatique pour favoriser un rendement énergétique maximal.

Se protéger du froid avec des pièces tampons non chauffées (espaces de rangements) au nord voire à l'ouest et avec une isolation importante dans le reste du bâtiment,

Se protéger du vent (toiture aérodynamique et utiliser la végétation)

Favoriser les apports solaires gratuits en ouvrant au maximum la façade sud (serre...)

Stocker les apports solaires dans des matériaux à forte inertie (terre crue et cuite, pierre,...). Ventiler (en plus de la ventilation réglementaire, si possible prévoir une ventilation nocturne naturelle pour les jours chauds (fenêtres hautes avec barreaux...)).

Se protéger des surchauffes estivales (prévoir des avant-toits conséquents, des pare-soleil au sud et utiliser la végétation...) A l'ouest, il conviendra de prévoir des occultations efficaces aussi bien intérieures qu'extérieures afin de se protéger des apports solaires d'après-midi pour le printemps et la fin d'été.



I Créer un environnement intérieur satisfaisant : aéré, lumineux, calme...

Favoriser un éclairage naturel grâce à une bonne disposition des pièces et des ouvertures.

Créer des ambiances intérieures confortables et favoriser des vues vers un paysage de qualité.



I Utiliser les matériaux respectant l'environnement et la santé: matériaux écologiques (peu consommateurs d'énergie à la fabrication et au transport, renouvelables et recyclables) et préservant la santé en évitant les matériaux rejetant des composés organiques volatils : solvants et urée formol.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

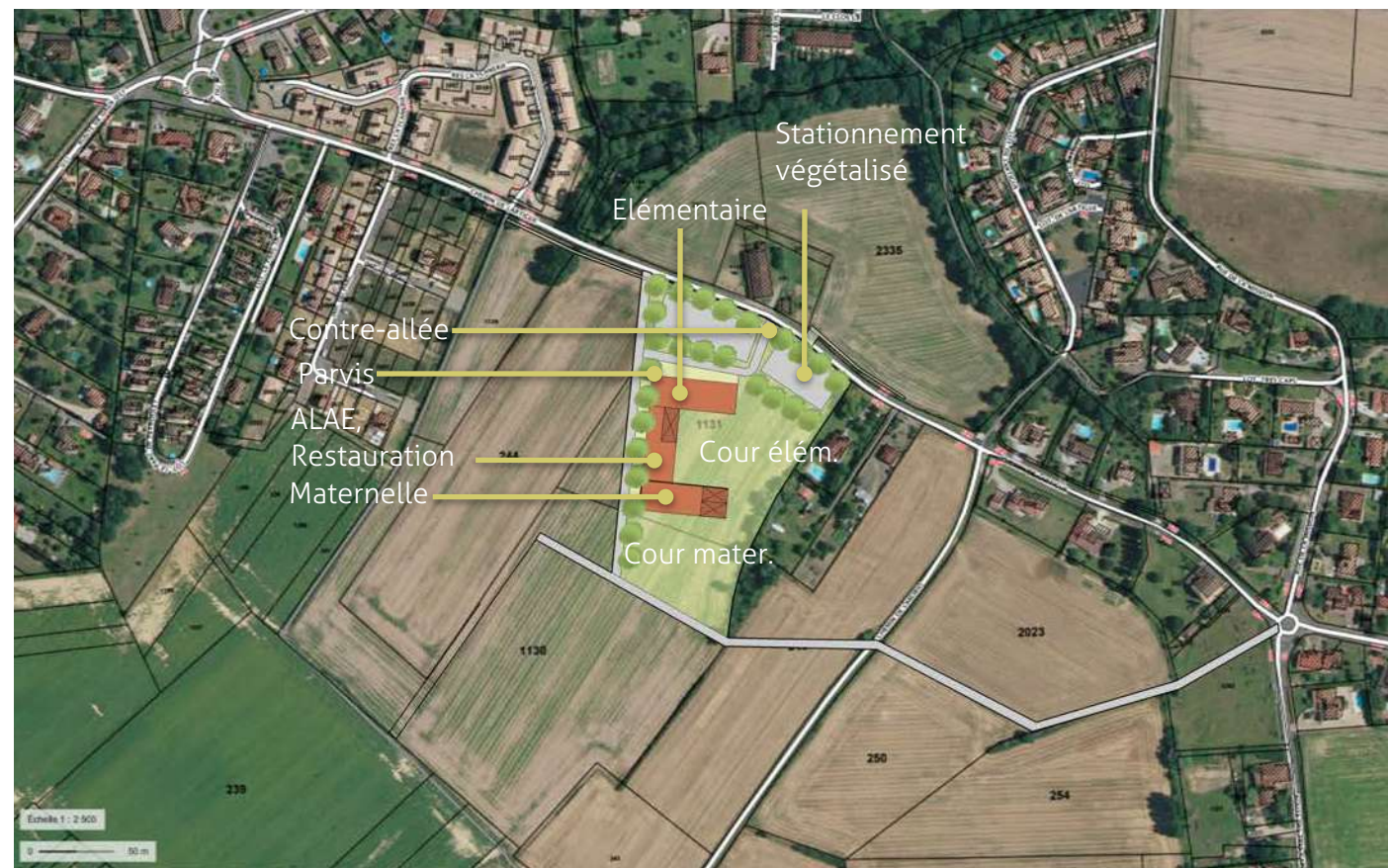
LES SIMULATIONS



Respect du tracé
de la voie proposé
dans l'OAP

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

LES SIMULATIONS



Modification du tracé de la voie proposé dans l'OAP permettant une orientation plein sud du bâti

RÉFÉRENCES D'AMÉNAGEMENTS

I Grenade-sur-Garonne, Aménagement et requalification du chemin de montagne :

Pour une ville aimable, architectes - urbanistes

Ce chemin supporte une crèche, une école et un centre de loisirs dans un quartier pavillonnaire en évolution.



RÉFÉRENCES

D'AMÉNAGEMENTS

I Grisolles, aménagement de la rue des écoles,
D'une ville à l'autre, architectes – urbanistes
Requalification d'une voie pavillonnaire en tissu existant



RÉFÉRENCES

DE CONSTRUCTIONS

I Villeneuve-Tolosane, école maternelle Fernand Bécane : ALMUDEVER Fabrique d'Architecture

Parvis abrité donnant à voir les enfants dans la cour, école maternelle en R+1 pour économiser le foncier, qualité des circulations intégrant les vestiaires, baies à hauteur d'assise des enfants...



RÉFÉRENCES

DE CONSTRUCTIONS

I Aussonne, groupe scolaire Louise Michel : Danièle DAMON et Reine SAGNES, architectes

16 classes, 10 élémentaires et 6 maternelles, qualité du parvis depuis lequel on lit l'entrée aux 3 entités: maternelle, élémentaire (dont le volume est en R+1) et ALAE/ALSH au centre.



CALENDRIER

I 2019

Choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage / programmiste

I Fin 2019, début 2020

Lancement du marché public pour le choix du maître d'oeuvre

I 2022

Livraison de la première tranche du groupe scolaire